

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Aisne	Amont et aval de l'écluse de Vic sur Aisne	Rivière	Couloisy et Vic sur Aisne	85,700	85,875	Vic-sur-Aisne

Date et durée des travaux :

Les dragages sont prévus en juillet 2023.

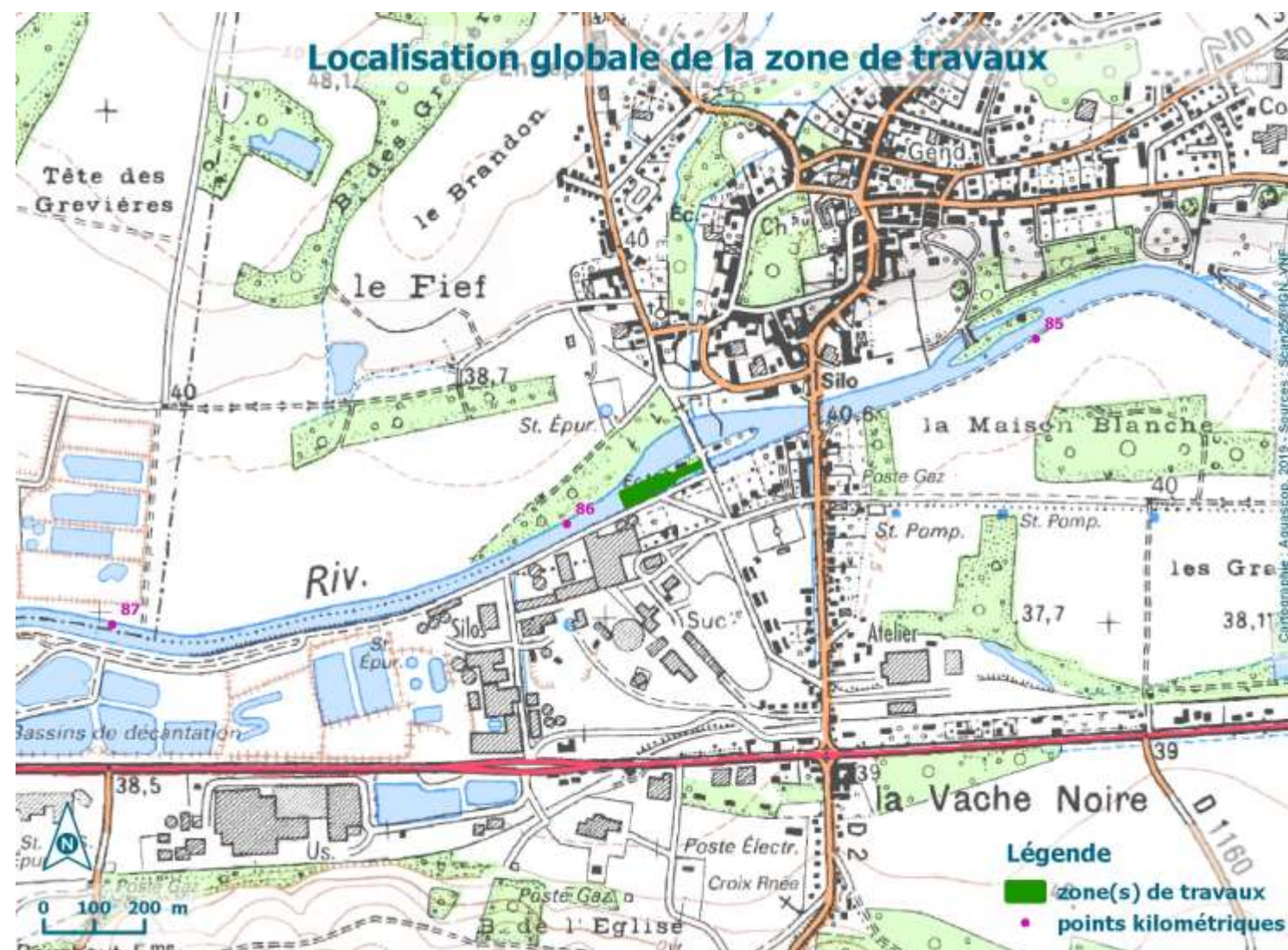
Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
(180 amont et 506 aval) 686	2023-RAC-PK 85.700 23E032230-005	Non	Non Dangereux	Non	Inertes
	2023-RAC-PK 85,875 23E032230-006	Non	Non Dangereux	Non	Inertes

Prélèvements réalisés le 22/02/2023.



Localisation exacte des travaux – cartographie



Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :
 - o Grand gabarit
 - o Petit gabarit
- Canal :
 - o Grand gabarit
 - o Petit gabarit
 - o Annexe : rigole, fossé
- Milieu :
 - o Urbain : habitat
 - o Rural
 - o Industriel
 - o Portuaire

X
X
X

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : ☒ X
02DDT20070033 - PPR - Vallée de l'Aisne -
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique : ☐
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain : ☐

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR211	L'Aisne du confluent de la Vesle (exclu) au confluent de l'Oise (exclu)	Eaux superficielles Fortement modifiée	Bon état en 2021	Bon potentiel en 2015	mauvais	Bon

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de pêche est située sur l'Aisne (03156000 - L' AISNE A CHOISY-AU-BAC 1), environ 20 km en aval ; les dernières données disponibles sur le site <http://www.naiades.eaufrance.fr/> datent de 2017. Les espèces principales sont les suivantes : ablette, goujon, gardon et bouvière et les espèces secondaires : chevesne, perche commune, brème commune et rotengle.

Type de berges :

Les berges sont naturelles avec un perré en pied de talus.

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

L'arrêté relatif aux frayères du département de l'Oise (signé le 17/12/2012) indique la présence de frayères sur l'Oise pour les espèces de la liste 2 (Brochet) de Montigny-Lengrain à Clairoix.

Pas de frayères avéré au niveau du barrage (données PEMA 2013 - Dossier de demande de dérogation au titre de l'article L411-2 du code de l'environnement, BAMEO, octobre 2014).

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Amont et aval de l'écluse de Vic sur Aisne	Écologie	ZPS (<i>Zone de protection spéciale</i>)	Non	
		ZNIEFF 2 (<i>Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II</i>)	Non	
		ZNIEFF 1 (<i>Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I</i>)	Non	
		ZICO (<i>Zone importante pour la conservation des oiseaux</i>)	Non	
		SIC (<i>Site d'intérêt communautaire</i>)	Non	
		APB (<i>Arrêtés de protection de biotope</i>)	Non	
		Ramsar (<i>zone humide d'importance internationale</i>)	Non	
		RNCFS (<i>Réserve nationale de chasse et de faune sauvage</i>)	Non	
		CEN (<i>conservatoire d'espaces naturels</i>)	Non	
		CDL (<i>Conservatoire du Littoral</i>)	Non	
		PN (<i>Parc national</i>)	Non	
		PNR (<i>Parc naturel régional</i>)	Non	
		RNN (<i>réserve naturelle nationale</i>)	Non	
		RNR (<i>réserve naturelle régionale</i>)	Non	
		RB (<i>réserve de biosphère</i>)	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
		Site classé	Non	



Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Le brochet est présent sur ce tronçon de l'Aisne (GéolF, ONEMA, point de présence des espèces des inventaires frayère au sens de l'article L432-3 du code de l'environnement).
L'anguille (espèce non protégée mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction), la bouvière, le brochet, le chabot et la vandoise ont été recensé au niveau du barrage de Vic-sur-Aisne (données PEMA 2013 - Dossier de demande de dérogation au titre de l'article L411-2 du code de l'environnement, BAMEO, octobre 2014).
En plus de l'anguille, le brochet, la bouvière et la vandoise, la loche de rivière a aussi été inventoriée à Choisy-au-Bac.

Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :

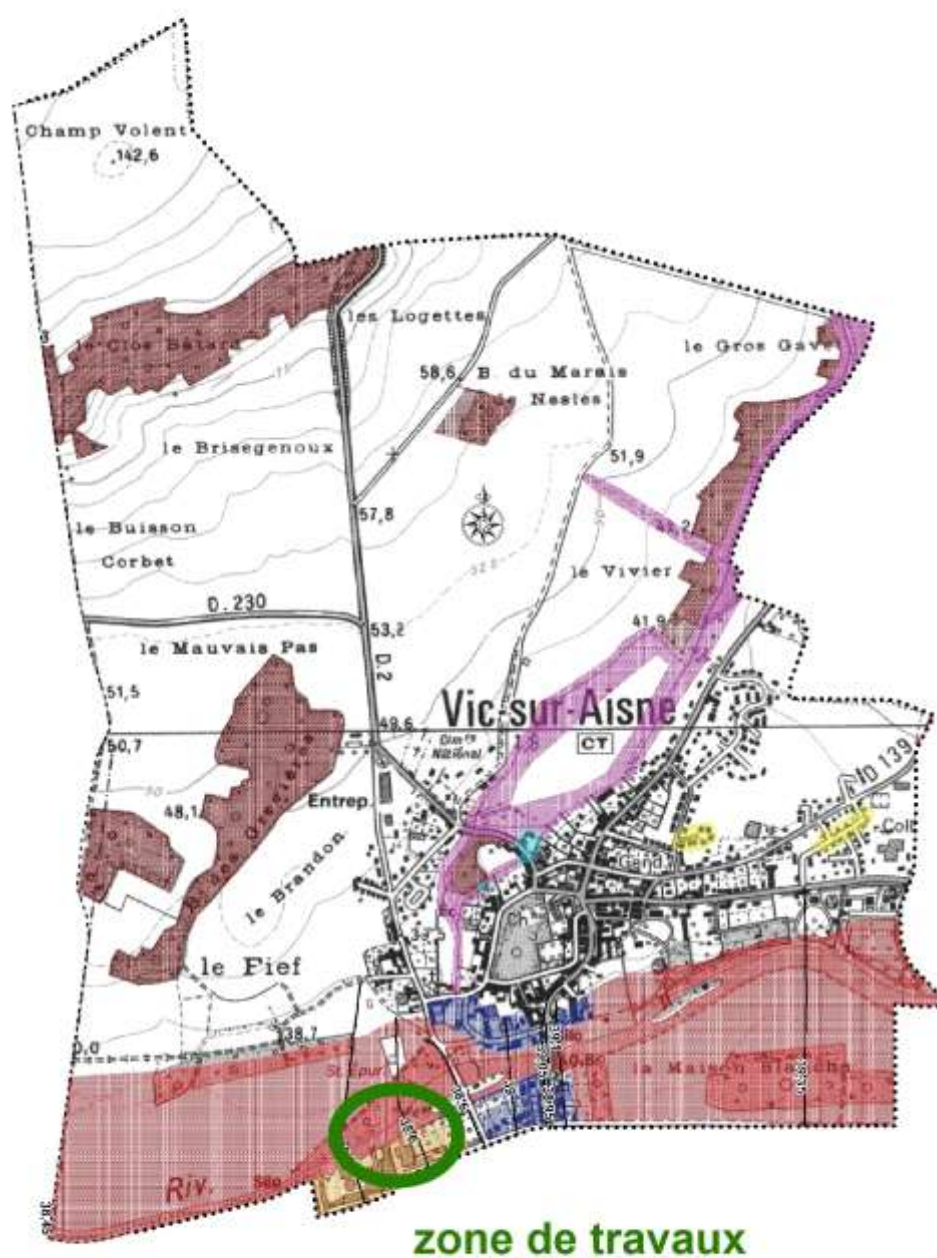
Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Amont et aval de l'écluse de Vic sur Aisne	non	oui	non	non

Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence d'espèces de poissons protégées et / ou menacées.

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés



Unité
Prévention
des Risques

Les dossiers

Plan de Prévention des Risques Inondations et Coulées de Boue

Vallée de l'Aisne entre Montigny-Lengrain et Evergnicourt

Secteur Aisne Aval
entre Montigny-Lengrain et Sermoise

Commune de Vic sur Aisne

Projet de Zonage Réglementaire



Date : Avril 2006
Copyright : IGN, Soudis
Cartographie : CHENYER
Copie tirée de l'Annuaire des communes de France

Pour le Plan de Prévention des Risques
Le directeur SUDPC
Patrick PASSEMONT
Le 24 AVR. 2006
Vus pour être annexés
à l'arrêté en date
de ce jour.

Echelle : 1/10 000

Légende

- limite communale
- axe de ruisseau existant
- axe de ruisseau potentiel
- Zonage réglementaire**
 - zone rouge débordement rivière Aisne
 - zone rouge débordement de ru
 - zone orange
 - zone bleue débordement rivière Aisne
 - zone bleue débordement de ru
 - espace à préserver
 - ruisseau et coulées de boue

Mesures environnementales

Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

<u>MES</u>	<u>Oxygène dissous</u>
≥ 165 mg/L	< 4 mg/L

Mesures réductrices :

- Mise en place d'un rideau anti-dispersion,
- Réalisation des travaux en dehors de la période du 1er mars au 30 juin.

Filières de gestion

Filière de gestion

Valorisation

- Aménagements paysagers
- Renforcements de berges
- Comblement de carrières
- Comblement de ballastière
- Compostage
- Épandage agricole
- Régilage

Remobilisation dans le milieu

- Remise en suspension
- Nivellement

Stockage

- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)

Traitement préalable à la valorisation ou au stockage

Volumes : (en m³)

686

Localisation du site :

Les sédiments seront répartis sur deux sites de valorisation :

- La carrière Lafargue gérée par VCMF (sédiments du lot 2)

Valorisation en comblement de carrière à Longueuil-Sainte-Marie (PK 80,500 de l'Oise), site géré par Lafarge.
Comblement autorisé par l'arrêté préfectoral du 27 janvier 2015.

- La carrière de Saint Maximin, gérée par VCMF (sédiments du lot 3)

Traitement dans la carrière gérée par SARL B. P. E. Lecieux pour la société VCMF à Saint Maximin.
Arrêté préfectoral du 18 novembre 2011.